

Ceci explique cela

6 octobre 2014



Jean-Paul ACHARD

Pierre Marcelle censuré pour sa chronique hebdomadaire du vendredi 26 septembre dans le journal Libération.
(1)

Certains semblent s'en offusquer aujourd'hui, comme au mois d'août dernier lors des attaques de ce journal contre l'association "EuroPalestine".(2)

Et pourtant ...

c'est oublier que Patrick Drahi l'un des deux copropriétaires de Libé est un franco-israélien qui possède aussi la chaîne d'info en continue israélienne I24 news dont le directeur général est Frank Melloul (ancien conseiller de Dominique de Villepin et ami de Laurent Fabius).

Patrick Drahi (12^{ème} fortune française et 132^{ème} fortune mondiale) possède des sociétés liées aux télécommunications (Altice, Numericable, hot...) et basées à... Guernesey... pour évidemment échapper à l'impôt

L'autre propriétaire est Bruno Ledoux descendant du fondateur de la Société minière et métallurgique de Penarroya (Metaleurop). Fondateur du groupe Colbert qui possède de nombreux immeubles dans Paris et en banlieue dont les tours Mercuriales à Bagnolet, les Tours Whirpool à Suresnes....

Après l'épisode Rothschild-Demorand, l'attelage Drahi-Joffrin est dans la continuité d'une même lutte idéologique.

(1) <https://www.bakchich.info/blogs/2014/09/26/chez-liberation-pierre-marc...>

(2) <http://www.afrique-asie.fr/menu/actualite/8022-pourquoi-liberation-sal...>